

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux-Bègles-Site de
l'Opération de Renouvellement Urbain Yves Farge-Révision simplifiée-
Ouverture de la concertation-Décisions-**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux a déterminé dans son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) les principaux enjeux du développement durable et de la qualité urbaine de son territoire en application des grands principes de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) et notamment celui visant à l'équilibre entre renouvellement urbain et urbanisation nouvelle.

L'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) initiée sur le site Yves Farge à Bègles répond à ces enjeux.

Les objectifs de cette opération visent tout particulièrement à :

- offrir un habitat pérenne répondant à une demande diversifiée,
- assurer une mixité des fonctions en utilisant notamment les opportunités foncières du site,
- valoriser, conforter et restructurer les équipements, services et activités existants en réponse aux besoins actuels et prévisibles,
- définir un schéma viaire rejetant les circulations automobiles de transit tout en reconstituant une trame de quartier de ville,
- assurer l'intégration des différentes opérations, notamment, le TCSP, Yves Farge et ECMM, ainsi que l'intégration à la commune.

Le projet d'ensemble trouvait son application avec le PLU en vigueur. Cependant, suite aux évolutions liées au concours d'architecte et aux contraintes techniques de construction, il s'avère que l'avancée des opérations nécessite un réajustement de la règle du PLU.

L'urgence de cette adaptation résulte notamment :

- de la problématique du relogement dans le cadre des démolitions nécessaires,
- de l'avancée du TCSP,
- du respect du planning déterminé en fonction du planning de financement de l'ANRU nécessaire à l'équilibre de l'opération,
- du respect de la mixité de l'opération, en lien avec le coût du foncier dont l'évolution freinera l'accessibilité de la population intermédiaire.

Pour ces raisons, il est proposé de recourir à la procédure de révision simplifiée du PLU, conformément à l'article L 123-13 du code de l'urbanisme.

Celle-ci consistera notamment en la création d'un extrait de plan de zonage sur le secteur et à la modification de l'orientation d'aménagement B 32 qui permettra la réalisation du projet retenu par la ville avec en particulier la densification du secteur d'habitat et la création de grands espaces publics attractifs et conviviaux.

Parallèlement à la prescription de cette procédure, il appartient au Conseil de Communauté de délibérer, conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation sera menée par la CUB, compétente en matière de PLU, en étroite association avec la ville de Bègles, selon les modalités suivantes :

- mise à disposition de documents et recueil des avis : à cet effet, un registre sera mis à la disposition du public au siège de la CUB aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la mairie de Bègles. Un dossier rassemblant les pièces essentielles à la compréhension du sujet accompagnera ces registres, il pourra éventuellement être complété par des éléments supplémentaires pendant la période de concertation,

- une réunion publique sera organisée,

Cette délibération sera portée à la connaissance du public par voie d'affichage dans chacune des 27 mairies composant la Communauté Urbaine.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

DECIDER de la prescription de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour ce qui concerne l'Opération de Renouvellement Urbain située sur le site Yves Farge à Bègles présenté sur le plan de situation ci-joint,

DECIDER l'ouverture de la concertation selon les modalités décrites ci-dessus,

AUTORISER Monsieur le Président à signer les actes s'y rapportant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 FÉVRIER 2008**

PUBLIÉ LE : 29 FÉVRIER 2008

M. SERGE LAMAISSON